

LA SEXTORSION



EXTORSION D'ARGENT

Vous êtes contacté(e), généralement par le biais des réseaux sociaux, par une personne inconnue qui vous invite rapidement à lui envoyer des photos intimes ou à vous montrer nu(e). Vous êtes peut-être la proie d'une tentative de sextorsion (contraction des mots « sexe » et « extorsion »).

BUT

Forcer la victime à livrer des fonds en échange de la non-diffusion d'images compromettantes.

TECHNIQUE

L'escroc amène la victime à se montrer dans une situation compromettante (envoi de photos intimes ou se montrer nu(e) par exemple). Ces données sont ensuite utilisées pour menacer la victime d'une diffusion en échange d'une rançon.



COMMENT RÉAGIR ?

- Toujours s'assurer de l'identité de votre interlocuteur.
- Ne pas communiquer d'élément compromettant sur internet.
- Si vous êtes victime de sextorsion, ne cédez pas au chantage.
- Conservez les échanges et déposez plainte.